

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Corinne BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Avaient donné procuration : Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Monique BEAUVY-VIEILLEMARIN, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL, Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Excusé : Mélanie FLAMENT

Date de la convocation : 18 Mars 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2024-02-03-A- BUDGET GENERAL- AFFECTATION DU RESULTAT

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2023 du Budget Général, considérant les éléments suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes 2023	3 948 192,63
Dépenses 2023	3 415 990,31
Résultat de l'exercice	532 202,32
Résultat antérieur reporté	763 147,55
Résultat cumulé	1 295 349,87

La section de fonctionnement 2022 est clôturée avec un excédent de 1.295.349,87 € (contre 1.156.202,62€ en 2022, 1.253.848,69 € en 2021 ou 1.028.683,75 € en 2020)

SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	1 475 717,72
Dépenses	953 024,11
Résultat de l'exercice	522 693,61
Résultat antérieur reporté	-633 837,06
Résultat cumulé	-111 143,45

RESTES A REALISER

Recettes	626 875,04
Dépenses	2 069 506,19
Solde	-1 442 631,15
Besoin de financement	- 1 553 774,60

A L'UNANIMITE

DECIDENT D'AFFECTER LE RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT COMME SUIT AFFECTATION de 1 295 349,87 € à la section d'investissement pour la couverture des besoins de financement, pour lequel un titre de recettes sera émis à l'article 1068

La Secrétaire de séance,
Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 3 Avril 2024

Adjoint au Maire
Jean-Pierre SAUGERAS
Approuvé et transmis en préfecture
019-21913603-20240408-2024-02-03-A-DE
Date de réception préfecture : 08/04/2024

